

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail- Démocratie- Paix

DECRET N° 78/130 DU 22 FEVRIER 1978

Portant nomination de Monsieur MAZELLE
BOKABILA, Assistant Principal des Ser-
vices de l'Information en qualité de
Directeur de l'Administration de la
Radio diffusion Télévision Congolaise.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVER-
NEMENT, MINISTRE DU PLAN.

VISAS:

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisa-
tion et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à
l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du
Congo ;

Vu le décret n° 77/448 du 30 Août 1977 portant organisa-
tion et attributions du Ministère de l'Information.

Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le
7 Décembre 1977 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Monsieur MAZELLE-BOKABILA, Assistant Principal des
Services de l'Information, est nommé Directeur de l'Administration
de la R.T.C.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Jour-
nal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué
partout où besoin sera. /.-

Par le Deuxième Vice-Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Information COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-
et des Postes et Télécommunications,

Le Ministre du Travail et de la
Justice Garde des Sceaux,

CAPITAINE Célestin GOMA-FOUTOU.-

A. MOUSSOU-EGUATTI.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-